



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 11 janvier 2021

Le nouveau centre de dépistage rapide à l'aéroport est opérationnel

Le décret publié au Journal Officiel d'hier impose aux voyageurs au départ de Mayotte et à destination de tous les autres départements français de présenter un test covid négatif. La préfecture de Mayotte a donc mis en place un centre de dépistage rapide à l'aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi pour permettre aux voyageurs d'honorer leur vol.

En 24 heures, ce sont ainsi 15 bénévoles de la Croix-rouge, 2 sapeurs pompiers (médecin chef et un infirmier), 2 infirmiers libéraux et 12 agents de la préfecture qui sont pleinement mobilisés afin que tous les passagers à destination de la Réunion et de la métropole, puissent se faire dépister gratuitement avant leur départ.

Depuis l'ouverture du centre ce matin à 7h00, 94 voyageurs ont été testés, tous négatifs.

Implanté dans le hall de l'aéroport, ce centre est ouvert cette semaine, de 7h00 et jusqu'au dernier vol.

Avec une capacité de 500 tests par jours, ce dispositif se place en appui des professionnels de santé auquel il ne se substitue en aucun cas.

Les voyageurs sont invités à se rapprocher en priorité des professionnels de santé (pharmacies, centre de santé de M'tsapéré, centres médicaux de Kahani, Dzoumogné, M'ramadoudou, Dzaoudzi) afin de réaliser leur test 72 heures avant leur vol.

Jean-François COLOMBET, préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement remercie l'ensemble des acteurs qui œuvrent remarquablement pour que les voyageurs puissent continuer à se déplacer.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976